

# BULLETIN MUNICIPAL DE VERTAIZON

Votre journal  
d'informations

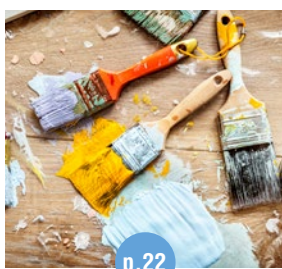
Janvier 2021

→ N°55



Travaux | Associations | Festivités | Vie de la commune

# SOMMAIRE



<b>Festivités</b> .....	p.4 à 5
<b>Vie de la commune</b> .....	p.6 à 7
<b>Travaux</b> .....	p.8 à 11
<b>Habitat</b> .....	p. 11
<b>Communauté de communes</b> .....	p.12 à 13
<b>École</b> .....	p.14
<b>Associations</b> .....	p.15 à 18
<b>Calendrier du SBA</b> .....	p.19
<b>Commerçants et artisans</b> .....	p.20 à 24
<b>Civisme</b> .....	p.25 à 26
<b>Tribune libre</b> .....	p.26
<b>État civil</b> .....	p.27
<b>Calendrier des manifestations</b> .....	p.28

## VERTAIZON N°55

Directeur de la publication : Jean-Jacques Cavalière | Photographie couverture : Jacqueline Berthon

Dépôt légal : janvier 2021 | Tirage : 1 550 exemplaires

Impression et conception graphique : Imprimerie Chambrial Cavanat - Billom

# LE MOT DU MAIRE

## Mesdames, Messieurs,

J'ai débuté mon mandat durant la crise de la COVID-19.

Avec les élus, les agents municipaux, nous œuvrons pour que tous les services institutionnels, les écoles, l'entretien des locaux, sans oublier l'entretien de la ville perdurent dans des conditions certes difficiles mais que nous essayons d'améliorer.

Je remercie toutes ces personnes pour le travail fourni au quotidien. Sans elles, nous ne pourrions assurer la continuité des services publics. Cela nous demande de l'organisation, beaucoup d'attention et de présence auprès des habitants de la commune.

Le protocole sanitaire a été appliqué sur la commune.

Les Vertaizonnais(es) se sont mobilisés et les règles sont respectées lors des manifestations publiques. La vaccination devrait amener sa réponse dans le temps à cette contagion qui nous contraint à des renoncements. Nous avons été particulièrement attentifs à nos commerces qui souffrent de cette crise.

Je suis désolé pour nos associations, nombreuses sur la commune, forcées au silence et empêchées de toute manifestation ou réunion en commun. Toutefois je reste confiant en l'avenir.

L'époque des vœux est normalement un moment de rencontre. L'épidémie en a décidé autrement. Ainsi le repas des aînées et les vœux à la population ne peuvent pas avoir lieu.

Mes vœux, ceux des élus, sont avant tout des vœux de bonne santé, pour une année 2021 remplie de réussite, de partage, en famille, avec nos proches et nos amis.

Préservez-vous pour que demain, nous partagions à nouveau ces moments qui nous manquent tant actuellement.

## Votre maire

• **Jean-Jacques CAVALIERE**





## FESTIVITÉS

Le  
de TOUR  
France

12.09.2020

### Le Tour de France

En cette année si particulière le Tour de France a traversé notre commune le samedi 12 septembre sous un soleil radieux pour nous rappeler que cet évènement aurait dû se dérouler en juillet. Arrivant de Pont-du-Château en fin de matinée, la célèbre caravane publicitaire a continué sa route en direction de Bouzel. Les coureurs ont suivi le même parcours devant la foule des grands jours en début d'après-midi.





## FESTIVITÉS



20.09.2020

### Bourse aux vêtements

Malgré le contexte actuel, mais avec toutes les précautions émises par la préfecture, la bourse aux vêtements organisée par la municipalité a eu lieu le dimanche 20 septembre. Le nombre de participants a été diminué mais la fidèle "clientèle" était au rendez-vous. Merci à tous de votre confiance.



11.11.2020

Commémoration du 11/11/1918  
en comité restreint.





Colis CCAS aînés

### Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de notre commune.

Le CCAS est un établissement public dont le rôle principal est de recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social ; il est géré par son conseil d'administration élu pour une durée de 6 ans correspondant à la durée du mandat municipal.

Le conseil d'administration est composé d'élus au sein du conseil municipal et de citoyens désignés par le conseil d'administration.

Les élus municipaux : Jean-Jacques Cavalière (président), Catherine Sou-ah-y (vice-présidente), Nathalie Dos Santos, Marie-Claire Ducol, Mario Valente, Marie Joséphe Charrier, Magali Urdician, Amalia Quinton, Séverine Dameron. Personnes locales : Jacqueline Berthon, Alain Malterre, Chrystelle Pallier, Nicole Bonnet, Dominique Fourvel, Joëlle Fournier, Carole Grebert, Marie-Ange Fournet.

Le CCAS dispose de son propre budget, une subvention de la commune lui est allouée pour un montant de 15 000 €, il est propriétaire d'une maison louée sur la commune.

Le CCAS propose un ensemble de prestations aux personnes en grande difficulté sociale, sous formes diverses :

- Aides financières aux familles pour la fréquentation du Centre de loisirs d'été.
- Aides financières aux activités sportives et culturelles.
- Aides financières sur présentation de dossiers suivis par les assistantes sociales de Billom (aides remboursables ou non selon les dossiers).
- Repas de Noël des seniors ou colis alimentaires (malheureusement cette année le repas de nos aînés n'a pu se faire en raison des conditions sanitaires dues à la COVID-19).

En contrepartie, nous avons proposé un colis à toutes les personnes de plus de 70 ans, nous avons travaillé avec les commerçants de Vertaizon : Pharmacie, Vival, Boulangerie Pierrat, le Fournil 89, le Chai (Ets Prulière) et Jardi Dôme.

- Aide financière aux Restos du cœur, à hauteur de 500 €.
- Spectacle de Noël pour les élèves de notre groupe scolaire (au vu la crise sanitaire le spectacle n'a pas eu lieu) mais une distribution de friandises a été faite avec des animations pour les enfants.

### Horaires Mairie



<b>Lundi</b>	8h30 à 12h / 13h30 à 17h	<b>Jeudi</b>	8h30 à 12h / 13h30 à 17h
<b>Mardi</b>	Fermée / 13h30 à 18h	<b>Vendredi</b>	8h30 à 12h / Fermée
<b>Mercredi</b>	8h30 à 12h / 13h30 à 17h	<b>Samedi</b>	10h à 12h





## Le marché hebdomadaire

**Le samedi matin, la place du centre-bourg s'anime !**

En effet, vous pouvez faire vos courses chez le boucher, passer au fromager, au marchand de fruits et légumes puis finir par un café avec vos amis avant de repartir avec un plat chaud préparé sur place cuit au feu de bois. Tous ces commerçants de proximité viennent nous proposer leurs produits mais cette tentative ne peut perdurer sans votre participation active.

Il se déroule le samedi sur la **place du 8 mai 1945**, à partir de 8h30.

## Le marché aux forains

**Les 5, 6 et 7 octobre 2020, s'est déroulé le marché annuel « aux forains » malgré la COVID-19.**

La mairie de Vertaizon a décidé de le maintenir, après concertation avec l'organisateur de l'événement par la mise en place des mesures sanitaires (barrière à l'entrée avec affiche « **Port du masque obligatoire** », distributeur de gel hydro-alcoolique...) et par une surveillance sur place de l'application des règles imposées. En toute sécurité, les chalandes ont pu flâner, faire leurs achats chez les différents exposants :

- Les couteaux « David », grand coutelier thiernois mais aussi organisateur de ce marché.
- Sabots, literie et ses accessoires, bijoux, vêtements ainsi que toutes sortes d'objets pour la vie courante aussi bien en caravane qu'à la maison.
- Sans oublier, une petite pause repas avec un stand à crêpes, gaufres, sandwiches...

**Nous leur disons à « l'année prochaine ! ».**



## TRAVAUX

### Les travaux réalisés



École : installation de la clôture anti-intrusion par les agents de la commune dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)



Implantation de poteaux pour le déploiement de la fibre optique, là où l'enfouissement n'est pas possible et les mâts existants trop fragiles pour recevoir des câbles supplémentaires.



Quelques travaux d'entretien de notre gendarmerie par les agents de la commune :

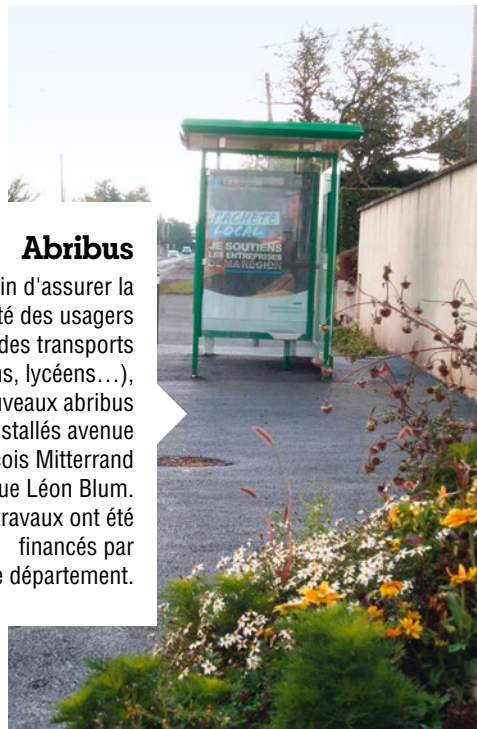
- Remise en peinture des portails
- Lasure cages d'escaliers des appartements
- Lasure des brises vue



Marquage au sol des emplacements de stationnement devant la mairie.



## TRAVAUX



### Abribus

Afin d'assurer la sécurité des usagers des transports (collégiens, lycéens...), de nouveaux abribus ont été installés avenue François Mitterrand et Avenue Léon Blum. Ces travaux ont été financés par le département.

## Prévisions travaux



Installation d'un terrain multisports à l'emplacement des anciens terrains de tennis.

- Pour améliorer les performances thermiques et phoniques de la salle des fêtes nous allons procéder au changement des huisseries.
- Abattage de 7 sapins à l'ancienne église. Ces arbres sont morts et risquent de tomber sur notre église.



Pour rappel, **le nouveau parc en face de La Poste est interdit d'accès par arrêté municipal.**

Nous espérons que les travaux de mise en sécurité seront faits dans le courant de l'hiver pour une ouverture au printemps.



### Antenne-relais

Un téléphone portable fonctionne à partir d'ondes électromagnétiques « hertziennes ». Une onde électromagnétique est une **perturbation** qui se propage à la vitesse de la lumière à partir d'une source (par exemple une antenne ou un téléphone portable).

Seule différence entre ondes hertziennes et ondes lumineuses (solaires) : leur **fréquence**. Le vivant est habitué aux ondes solaires, elles lui sont indispensables. Les ondes hertziennes, quant à elles, nous inondent depuis seulement quelques décennies. Ce sont les ondes radio ou TV, et les ondes émises par les antennes relais ou les téléphones portables.

Les ondes radio ou TV sont des ondes sinusoïdales continues, modulées autour d'un signal porteur dont la fréquence varie entre 100 MHz et 800 MHz (MHz : mégahertz, soit un million de cycles par seconde). Elles ne sont pas dangereuses pour l'humain. Les ondes de téléphonie mobile sont différentes : elles consistent en une onde porteuse (autour du gigahertz, ou GHz : un milliard de cycles par seconde), des signaux de modulation de très basse fréquence et une « multipulsation » chaotique. Selon les biologistes, cette configuration complexe peut générer des dommages aux organismes vivants.

Le Pr Gérard Ledoigt, membre de l'ANSES<sup>(1)</sup>, a étudié à l'Université de Clermont-Ferrand durant des années l'impact de ces ondes sur le vivant. Il avertit : les humains, mais aussi les plantes, les colonies d'abeilles, les insectes en général, les rongeurs et autres petits mammifères sont impactés par

ces ondes, qui peuvent induire des cancers, une rupture des brins d'ADN, des effets génotoxiques... Les cancérologues diagnostiquent de plus en plus de « glioblastomes », tumeurs cérébrales fort agressives affectant la partie droite du cerveau chez les droitiers, et la gauche chez les gauchers !

Autres conséquences : troubles du sommeil, maux de tête, troubles de la mémoire, problèmes d'infertilité (téléphone dans la poche !). Chez nous, nous sommes maîtres de la police des ondes. Evitons d'abuser du WiFi (la solution filaire est préférable), du téléphone portable à base DECT, des lampes « fluo compact », du baby phone... Par contre, nous sommes entourés d'antennes-relais dont la gamme des ondes (entre 0,7 GHz et 3 GHz) est identique à celle des téléphones portables : on peut s'attendre, en cas d'exposition excessive, à des ennuis de santé identiques.

Quelles sont les normes sanitaires à ne pas dépasser ? En France (normes préconisées par la **Commission Européenne**), les valeurs à ne pas dépasser vont de 41 à 61 volts par mètre suivant la fréquence. Le volt par mètre (V/m) est une unité couramment utilisée pour mesurer la valeur du champ électromagnétique. Or, ces normes ne protègent le vivant que contre les **effets thermiques** : ce que ressent le morceau d'aliment mis à cuire dans un four micro-ondes. **C'est aberrant**, car de nombreux travaux scientifiques,

dont le rapport international « BioInitiative », concluent que la valeur de **0,6 V/m est la vraie limite sanitaire**. Ces travaux montrent que, sur la durée, des effets délétères non thermiques (voir ci-dessus la liste non exhaustive !) sont provoqués par des champs très inférieurs aux « normes ».

Seule « consolation » : depuis 2018, l'ANSES reconnaît que **l'électro-hypersensibilité, ce calvaire qui touche en France des millions de personnes** et se manifeste pour de très faibles fractions de V/m, n'est pas un trouble psychique, mais une vraie affection (sans toutefois en admettre la cause !). Notons que l'OMS<sup>(2)</sup>, en 1991, a classé les ondes téléphoniques comme **potentiellement cancérogènes, mais admet malgré tout ces normes aberrantes** ! Actuellement, florisait anarchique d'antennes-relais un peu partout : ordre est donné d'éliminer les zones blanches, et les opérateurs ne se font pas prier !

**Reprenons-nous : un autre monde numérique est possible.** Notre association Ondes Citoyennes<sup>(3)</sup>, préconise de ne pas mettre « la charrue avant les bœufs », comme actuellement, mais de commencer par réaliser une étude socio-économique



### Une antenne-relais c'est quoi ?

**C'est un émetteur-récepteur d'ondes hertziennes servant à l'acheminement des communications dans un réseau de téléphonie mobile.**



prospective de chaque zone, puis d'en déduire la distribution optimale d'antennes de puissance modérée : en nul point habité on ne doit dépasser 0,6 V/m. C'est techniquement possible : en 2017-2018, une étude réalisée par l'ANFR<sup>(4)</sup> avec l'aide d'opérateurs téléphoniques (à Annecy, Montreuil et Le Kremlin-Bicêtre) a montré l'efficacité d'antennes de puissance modérée, en termes de débits, avec une exposition aux champs électromagnétiques acceptable. Il faut multiplier ce type d'antennes plutôt que les antennes géantes, mais... ce serait « trop cher » ! Et la santé, quel prix, S.V.P. ?

Enfin, dans un esprit de conciliation entre citoyens, opérateurs téléphoniques et municipalités, nous avons rédigé **une charte de bonnes pratiques**, car actuellement le maire n'a pratiquement aucun pouvoir légal contre les abus éventuels des opérateurs. Ce document, comme nombre d'autres (y compris sur la 5G) est téléchargeable à partir de notre site.

En attendant, à Vertaizon, un pylône TDF de dix-neuf mètres de haut (et trois opérateurs) est toujours là, associé à un autre pylône (4° opérateur) à environ 900 m au sud du village ! Nous allons procéder à des calculs d'exposition générale (estimation) à partir des documents techniques fournis par les opérateurs.

Rappelons que tout citoyen peut demander à l'ANFR une **mesure** d'exposition de son domicile, à présenter en mairie. Cette démarche individuelle est gratuite.

(1) Agence Nationale de Sécurité Sanitaire  
(2) Organisation Mondiale de la Santé  
(3) Mail : Ondes-citoyennes@orange.fr,  
Site : <https://ondescitoyennes.com>  
(4) Agence Nationale des Fréquences



## Plantations et bons rapports de voisinage

**Avant de réaliser des plantations, il convient de bien connaître les distances légales par rapport au fond voisin.**

A défaut de règlements ou d'usages locaux, les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés à une distance minimale de :

- 2 m de la ligne séparative des parcelles lorsque leur hauteur dépasse 2 m.
- 50 cm de cette même ligne lorsque leur hauteur est inférieure ou égale à 2 m (article 671 du code civil).

Sur les modalités de calcul, les juges ont clairement défini les règles : la distance est décomptée depuis la ligne séparative des terrains jusqu'à l'axe médian des troncs d'arbres. S'agissant du calcul de leur hauteur, il convient de mesurer la distance séparant leur pied de leur sommet, indépendamment de la dénivellation existante entre les deux propriétés (Cour de Cassation 1<sup>er</sup> oct. 2013). Ainsi, peu importe que les terrains ne soient pas au même niveau. En cas de dépassement ou non-respect des règles, il peut être exigé que les arbres soient arrachés ou réduits à la hauteur de 2 mètres sans avoir à justifier d'un préjudice particulier. Cependant, cette action ne peut pas être intentée, notamment en cas de prescription trentenaire. Ainsi, au terme de 30 ans, aucune action en suppression n'est possible même si les végétaux litigieux ont été plantés à moins de 50 cm de la limite séparative, le point de départ de la prescription de 30 ans étant constitué par la date de la plantation.

Si les végétaux ont été installés à bonne distance mais que leur taille excède celle autorisée, la prescription est décomptée à partir de la date à laquelle l'arbre a dépassé la hauteur maximale autorisée. Si en raison du respect des 2 mètres, la hauteur des végétaux n'est pas limitée ou si la prescription trentenaire est acquise, il est également possible de dénoncer des troubles anormaux de voisinage permettant de sanctionner, au cas par cas, les inconvénients générés par une ampleur excessive des plantations.

**N'hésitez pas à nous solliciter sur ces questions et bien d'autres (empiétements de branches, égout des toits, création de vues irrégulières, etc). Pour obtenir des réponses neutres, gratuites et objectives, contactez nos conseillers juridiques et techniques.**



**Pour en savoir plus :** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (excepté le lundi matin).

**Maison de l'Habitat**

129, avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand  
04 73 42 30 75 - [contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org) - [www.adil63.org](http://www.adil63.org)



## Une Communauté de communes au service de la population

**B**illom Communauté regroupe 25 communes et compte 26 000 habitants. De nombreuses actions sont mises en œuvre au service de sa population parmi lesquelles il convient de souligner :

### Petite enfance/Enfance :

- Un **Relais Petite Enfance**, guichet unique vous aide à trouver un mode de garde pour votre enfant de 0-4 ans. Il s'occupe notamment d'attribuer, sur pré-inscriptions, les places aux deux multi-accueils du territoire : Les Pitchouns à Chignat (service communautaire) et Les Petits Dômes à Glaine-Montaigut (crèche associative à gestion parentale). Les animatrices vous accompagnent également sur les démarches administratives et juridiques pour embaucher une assistante maternelle ; pour les assistantes maternelles elles-mêmes et animent notamment divers ateliers pour les 0-3 ans sur le territoire.

**Contact : Catherine Phalip**

04 73 73 43 28 - ram@billomcommunaute.fr

### Jeunesse :

- Il existe des « **Bourses coup de pouce** » pour aider les jeunes de 15-20 ans (sous conditions de revenus) :
  - 150 € pour passer le code de la route
  - 100 € pour passer le BAFA

En contre-partie, 20 h d'actions citoyennes sont demandées. Elles sont souvent réalisées dans des centres de loisirs, dans une bibliothèque, à la mairie, aux services techniques ou encore dans une association...

- À chaque période scolaire, le centre aquatique est réservé un soir pour les 11-17 ans. L'entrée est à 1 € et du matériel ludique est mis à leur disposition
- Des aides de la CAF sont possibles pour réaliser un projet culturel, social ou sportif portés par des jeunes de 12-17 ans dans le cadre de « Projet'oi ».

**Contact : Marie-Noëlle Escuriet**

04 73 70 73 23. jeunesse@billomcommunaute.fr

### Culture :

- Des cinés-goûters sont organisés à chaque période scolaire, via Ciné Parc, à la Briqueterie de Saint-Dier ainsi qu'une programmation de différents spectacles notamment dans le cadre du « Festival des Automnales » ou de « Voix romanes » et soirées courts-métrages.

**Contact : Chloé Taris**

04 73 79 88 27 - culture@billomcommunaute.fr

- Le réseau des bibliothèques met un fonds de livres et de jeux à disposition de la bibliothèque et vient compléter les acquisitions faites par votre commune ; des animations sont proposées aux usagers tout au long de l'année : soirées jeux, prix des lecteurs, lectures à voix haute, bébés lectures...

**Contacts : Agnès Berton et Sophie Simonini**

04 73 79 88 28

agnes.berton@billomcommunaute.fr

sophie.simonini@billomcommunaute.fr



- Une école de musique intercommunale avec des lieux d'enseignement à Billom, Chignat, Vertaizon, Mur-sur-Allier Pérignat-sur-Allier et Saint-Dier. Douze instruments différents avec cours individuels, pratiques collectives, cours spécifiques et des harmonies partenaires.

**Contact : Frédéric Germot**

06 72 23 85 89 - frederic.germot@billomcommunaute.fr

## Pays d'art et d'histoire :

- Tout le territoire de Billom Communauté, est labellisé « Pays d'art et d'Histoire ». Une programmation de visites, visites-sonores, visites à deux voix, visites théâtralisées conférences, ateliers jeunes publics, expositions et des participations aux événements nationaux vous sont proposés de mars à octobre de chaque année.

**Contact : Anne Cogny**

04 73 79 88 26 - anne.cogny@billomcommunaute.fr

## Habitat :

- Une Opération Programmée d'Amélioration d'Habitat (OPAH) permet, aux personnes à revenus modestes ou très modestes de bénéficier de subventions de l'ANAH et de Billom Communauté pour réaliser des travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation au handicap ou encore pour de l'habitat dégradé.

**Contact : Stéphanie Vergniaud**

04 73 73 43 24 - stephanie.vergniaud@billomcommunaute.fr

## Transport :

- Un bus ou du transport à la demande (selon votre commune de résidence) vous emmènent, un lundi sur 2, de septembre à juillet au marché de Billom pour 4 € (bus) et 6 € (taxi) l'aller/retour.

**Contact : Accueil de Billom Communauté**

04 73 73 43 24

## Économie :

- Un chargé de missions vous accompagne dans votre projet de reprise ou de création d'entreprises.

**Contact : Nicolas Blasquiet**

04 73 73 43 24 - nicolas.blasquiet@billomcommunaute.fr



# adie

## Le droit d'entreprendre pour tous

**Billom Communauté est engagée  
aux côtés de l'Adie pour soutenir  
vos projets d'entreprise.**

L'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), reconnue d'utilité publique, s'adresse aux personnes créant ou développant leur entreprise y compris à celles qui rencontrent des difficultés bancaires pour leur projet.

L'association finance et accompagne les porteurs de projet en proposant un service complet composé de :

- Divers produits de financement liés à la création d'activité : Micro-crédit professionnel (jusqu'à 12 000 € pour financer tous types de besoins, stock, trésorerie...), Prime Régionale, Prêt à taux zéro, Prêt d'honneur, selon votre projet et l'étude de votre dossier.
- Prêts de financement de la mobilité : destinés aux personnes salariées ou en recherche d'emploi salarié pour des besoins en financement liés à la mobilité (achat ou réparation d'un véhicule, déménagement, formation, permis de conduire...).
- Micro-assurance pouvant couvrir la responsabilité civile professionnelle, le local, le véhicule, le stock...
- Accompagnement adapté des micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création d'entreprise.



**Contactez-nous :**

**www.adie.org**

Tél. 0969 328 110

**Agence clermontoise :**

72, avenue d'Italie

63000 Clermont-Ferrand

Tél. 09 69 32 81 10

### ALSH

La municipalité tient à remercier l'**ALSH** du travail fourni en concertation avec le restaurant scolaire et le groupe scolaire Louis Aragon pour avoir fait leur maximum afin que tous les enfants de la commune aient repris le chemin de l'école sereinement, pour qu'ils se sentent en sécurité, leurs habitudes ne soient pas trop modifiées et qu'ils puissent continuer d'évoluer dans un environnement de confiance.

Les différents protocoles mis en place depuis le mois de juin ont demandé beaucoup de temps et de réflexion à toutes les équipes. On peut dire aujourd'hui que nous avons la chance d'avoir des équipes qui savent travailler en concertation et dont l'objectif commun est le bien-être de nos enfants.

**Pour tout cela encore MERCI. C'est en étant unis et en dialoguant que les choses peuvent avancer et évoluer.**



### TAP communaux pour les enfants de l'école élémentaire

**P**our cette année scolaire, l'équipe d'encadrement est constituée de deux animatrices (Elisabeth et Albérique), un animateur sportif (Axel) et de trois personnes bénévoles qui viennent compléter l'équipe (absentes durant la durée du confinement).

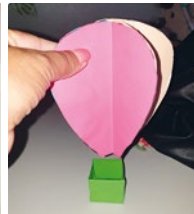
En raison de la crise sanitaire actuelle, le fonctionnement du TAP est différent, chaque animateur prend en charge un même groupe de classe sur une période de 7 semaines pour éviter le brassage des enfants dans l'établissement.

Les enfants bénéficient d'un choix d'ateliers variés (activités manuelles et sportives) où ils peuvent évoluer dans des conditions agréables en petit groupe.

### • Appel aux dons

Vous possédez des jouets, puzzles, jeux de société, petit jeu de plein air (complet), du matériel de loisirs créatifs que vos enfants n'utilisent plus ? Faites en don, vous pourrez ainsi en faire profiter les enfants (6-11 ans) dans le cadre du TAP communal. Déposer vos articles à la mairie de Vertaizon, les enfants se feront un plaisir de leur donner une seconde vie.

**Merci à vous !**





## ASSOCIATIONS

### Association pour le Don de sang bénévole du canton de Vertaizon



Les membres de l'association des donneurs de sang bénévoles du canton de Vertaizon et l'Établissement français du sang remercient les 42 donateurs qui se sont présentés en mai dont 2 nouveaux et 64 en octobre dont 2 nouveaux, qui sont venus faire ce beau geste. 2020 a été une année compliquée avec la COVID, beaucoup de collectes annulées, (les entreprises et les lycées) beaucoup d'appels aux dons sur tous les médias pour recruter des donateurs.

Depuis le confinement, l'EFS favorise les collectes sur réservation cela évite les files d'attentes. À partir du 1<sup>er</sup> décembre les collectes ne seront que sur rendez-vous, les donateurs sans rendez-vous ne seront plus acceptés. Lors de la réception du message de l'EFS faire la réservation sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr), le lien est à la fin du message. Le besoin est toujours plus important, il faut 10 000 dons par jour en France. (INFO, une femme peut donner 4 fois par an un homme 6 fois en don de sang et en plasma tous les 12 jours maxi 24 dons par an). Les stocks en produits sanguins, (sang, plasma et plaquettes) sont toujours limités. Pour 2021 les besoins en plasma sont toujours importants pour le LFB qui fabrique des médicaments. Il faut prendre rendez-vous avec l'EFS, au : **04 73 15 20 20**. Il faut aussi de plus en plus de donateurs de moelle osseuse, renseignements sur : [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net).

Le président et les membres de l'ADSB vous souhaitent une bonne année 2021 en comptant toujours sur vous pour venir nombreux lors des collectes pour le bien être des malades.

#### Collectes en 2021 sur le canton :

- **Beaugard-l'Évêque** : mardi 8 juin et vendredi 3 décembre - 16h30 à 19h30
- **Chauriat** : vendredi 8 janvier et jeudi 5 août - 16h30 à 19h30
- **Vertaizon** : vendredi 9 avril et jeudi 7 octobre - 16h à 19h

?

#### Coordonnées :

**Paul Delaire** (président)

06 33 68 33 98

[delaire.paul@orange.fr](mailto:delaire.paul@orange.fr)

**Bernard Duploux** (vice-président)

06 41 29 24 35



### La foire de Chignat : son message

Je suis née vers 1303, peut être un peu avant ou un peu après, je ne me rappelle plus ! J'ai connu toutes les évolutions de la société parfois avec difficulté et aussi de très nombreux dirigeants tant associatifs que communaux mais je résiste... Après un repos imposé d'un an, j'ai la grande conviction que je vais prendre un autre départ avec de nouveaux organisateurs ; si vous voulez vous engager dans cette expérience, faites vous connaître auprès de la mairie ainsi nous pourrions continuer cette si longue route car n'oubliez pas que le melon de Chignat a participé au **tour de France 2020**.



## ASSOCIATIONS



### US Chauriat-Vertaizon Basket

**M**algré une année chaotique, le club compte 256 licenciés en septembre 2020 ; nombreux sont celles et ceux qui nous ont renouvelé leur confiance, tout comme nos nombreux sponsors, qu'ils en soient ici tous très chaleureusement remerciés. Le soutien de chacun est précieux, l'avenir du sport amateur est en jeu.

L'année 2019-2020 aura été fortement perturbée par la crise sanitaire, avec les championnats stoppés dès mars ; de ce fait, cette année pas de résultats sportifs à vous présenter. Néanmoins, on saluera la bonne première partie de championnat des U17 (1) masculins engagés en championnat Auvergne Rhône-Alpes et qui avaient réussi à se qualifier pour une deuxième partie plus intense, entre janvier et mars en régionale 1. Toutefois, le niveau très élevé a rendu les matchs très difficiles ; malgré cela, les jeunes ont fait preuve d'une belle ténacité afin de profiter de ce niveau pour progresser. Les U11 et U13 féminines ont également été très efficaces sur le terrain, ce qui a permis de qualifier l'équipe des U13 sur un championnat Auvergne-Rhône-Alpes de régionale 2 en septembre, de même que les U18 féminines. Le basket féminin est en pleine progression et nous remercions chaleureusement les coaches qui élaborent des plans de progression et des passerelles d'entraînement d'une catégorie à l'autre.

Par ailleurs, la belle équipe de U13 masculins, s'est avérée difficilement prenable sur un parquet. Enfin après un début difficile, les seniors féminines (1), nouvellement promues en régional 3, ont su se montrer offensives et solidaires pour remonter le classement alors que les seniors masculins (1), qui venaient d'accéder en pré-national, ont eu des matchs très difficiles, contre des joueurs très aguerris face à notre équipe avec la moyenne d'âge la plus jeune du championnat.

Au-delà des simples résultats l'objectif premier du club est la formation de toutes et tous assurée par nos deux salariés et les entraîneurs et coaches bénévoles. Nous accueillons les enfants à partir de 4 ans, filles et garçons, et plusieurs équipes peuvent être constituées par tranches d'âges et selon le nombre de joueurs/joueuses. Notre club se veut convivial et souhaite accueillir un maximum de sportifs, mais il est associatif. De ce fait, nous remercions vivement tous les bénévoles qui font fonctionner l'association, les parents qui viennent aider un samedi, à une manifestation, qui accompagnent leurs enfants sur les rencontres et tous les jeunes qui participent à la tenue des tables de marque ou qui coachent des plus petits.

Enfin, un grand merci à vous tous, habitants de Vertaizon, pour votre soutien et votre participation lors de nos manifestations, au passage des calendriers. Votre soutien est précieux, surtout en ces temps de crise sanitaire qui affecte durement le monde sportif amateur. Les associations comptent des milliers de bénévoles qui donnent de leur temps pour créer des richesses, organiser des activités culturelles, sportives, artistiques, environnementales dont vous pouvez tous profiter. Toutefois, l'avenir de nombreuses d'entre elles est en train de devenir très incertain, engendrant un fort risque de nombreuses disparitions. Restez donc mobilisés pour soutenir la vie locale dynamisée par vos associations. N'hésitez pas à venir à la salle de sports de Chauriat et de Vertaizon regarder un match. C'est aussi un lieu de convivialité intergénérationnel où se retrouvent joueurs, anciens joueurs ou tout simplement des habitants venus passer un moment de détente et de partage.



**Nous vous souhaitons à toutes et à tous la plus belle année 2021 qu'il puisse vous être donnée.**



Pour tout renseignement, vous pouvez consulter notre site internet : [www.chauriat-vertaizon-basket.fr](http://www.chauriat-vertaizon-basket.fr)  
Vous pouvez également nous écrire à : [uschauriatvertaizon@gmail.com](mailto:uschauriatvertaizon@gmail.com)

## ASSOCIATIONS

### ASEV-SIT (Association de sauvegarde du patrimoine de Vertaizon)

**D**urant l'année 2020 si particulière, l'activité de l'ASEV-SIT, comme celle de nombreuses associations a été très réduite. Notre seule préoccupation est que nos bénévoles, leurs proches, les habitants de Vertaizon restent en bonne santé et ne soient pas touchés par cette pandémie. Mais, malgré tout, nous restons optimistes. Les beaux jours reviendront où nous pourrons à nouveau nous investir pour notre beau patrimoine, plus motivés que jamais. D'ores et déjà, à condition, bien sûr que le contexte sanitaire le permette, nous avons de nombreux projets pour 2021 :

#### Samedi 3 avril - Soirée à thème :

- Nous rendrons hommage aux sapeurs-pompiers à travers un peu d'histoire nationale et locale. L'association des gardes-pompes viendra nous présenter un diaporama. Une exposition de photos d'anciens pompiers vertaizonnais et de vieux matériels prêtés par nos pompiers actuels enrichira la soirée, ainsi qu'un intermède musical.

#### Samedi 12 juin - Concert :

- Notre concert annuel se déroulera exceptionnellement en 2 parties, avec un temps libre et la possibilité de pique-niquer sur le site autour de 19h. (Repli sur la salle des fêtes en cas d'intempéries). Sous l'intitulé, « Rencontres vocales, musique du monde », nous recevrons 4 chorales : l'octuor « Méli Mélo », le quatuor vocal « Fandango », le groupe vocal et instrumental « La Fille du Large », et les choristes stéphanois du « Bout du Monde ».

#### Dimanche 27 juin - Fête annuelle :

- Notre fête d'été est prévue comme chaque année sur l'esplanade de l'ancienne église. Parmi les animations, nous aurons le plaisir d'entendre la « Banda des Enfants

de Vertaizon » et celui d'admirer les danseuses et danseurs de l'Amicale laïque. Jeux et stands pour tous les âges seront aussi au programme.

#### Journées bénévoles :

- Ces journées sont l'occasion principale de travailler sur le site de l'ancienne église afin de l'entretenir et le mettre en valeur. Toutes les compétences ou aides sont les bienvenues. Un repas convivial commun permettant d'échanger entre tous est pris sur le site.

**Dates journées, les samedis, à partir de 8 h :** 6 février (coupe de bois), 6 mars, 3 avril, 24 avril, 22 mai, 12 juin, 26 juin, 18 septembre, 16 octobre.



**Il est évident que toutes ces activités se feront toujours dans le respect des consignes de sécurité et des gestes barrières du moment.**



### Amicale Louis Aragon • Manifestations 2021

**Chocolats de pâques :** Commande avant fin février

**Chasse aux œufs de Pâques et livraison des chocolats :** dimanche 28 mars sur le site de l'ancienne Église

**Commande de plants de fruits et légumes en mars/avril :** retrait en mai 2021

**Commande de fournitures scolaires mi-juin :** livraison pendant le mois d'août à Dom' bureau à Lempdes

**Kermesse des écoles de Vertaizon :** 19 juin 2021



Si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus, contact : [amicale.louis.aragon@gmail.com](mailto:amicale.louis.aragon@gmail.com)

*La tenue des manifestations est sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.*



## ASSOCIATIONS



### Association Esprit Créatif

L'association esprit créatif s'est enrichie cette année d'un groupe de tricoteuses qui se réunit chaque mardi après-midi à la salle du club Amitié et joie de vivre dont nous remercions son président et la municipalité pour ce partage de salle.

Malgré les contraintes sanitaires qui ont stoppé leurs travaux, les 15 tricoteuses continuent à travailler chez elles afin de finaliser le premier projet : décoration de la médiathèque pour Noël . Merci à toutes !

D'autres projets germent dans nos têtes...

**Pensez à visiter notre page Facebook pour être informés de nos prochaines actions !**

### Amitié et Joie de Vivre

Chers adhérents, le programme prévu de l'année 2020 ayant été annulé à cause de la COVID-19, chacun a été contraint de rester chez soi. C'est en ces périodes d'épreuves que la solidarité doit s'exercer et que chacun prenne soin les uns des autres. Si vous avez besoin de courses, d'une visite, d'un coup de fil, n'hésitez pas à le faire savoir auprès de votre conseil d'administration « Amitié et Joie de Vivre », nous serons heureux de vous rendre service.

**Prenez soin de vous. Amicalement.**



### Vallée du Jauron

Moi l'ex tumultueux Jauron je suis un lien entre nos communes mais quand j'étais trop arrosé je sortais de mon lit, je noyais des hectares de cultures et de nombreuses habitations. Après 5 ans de travaux et de nombreux mètres cubes de déchets et végétaux sortis de mon lit les amis du Jauron ont calmé mes ardeurs et ont créé un lien social et amical entre les habitants de ma petite vallée

Au fil des années **Les amis du Jauron** sont devenus une bande d'amis autour de moi et en cette année 2020 très douloureuse à plus d'un titre pour leur association ils ont continué leurs actions de nettoyage de mon lit et de mes berges.

Pour 2021 je crois savoir qu'ils lanceront des travaux de consolidation et d'embellissement de mes berges mais ils auront besoin de renforts. Des troupes jeunes et dynamiques seront les bienvenues pour embellir notre cadre de vie. Vous vivez dans une plaine qui est souvent souillée par des incivilités, vous vous plaignez souvent que l'on vous lègue une nature abîmée, prenez votre destin en main et rejoignez-nous. Mettez vos pieds dans l'eau et après une bonne matinée de travail vous les mettrez sous une bonne table.

**L'amitié et la solidarité seront notre moteur pour l'année 2021.**



# SBA (SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE)



## CALENDRIER DES COLLECTES 2021 Vertaizon



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 V Férié	1 L	1 L	1 J	1 S Férié	1 M
2 S 53	2 M	2 M	2 V 13	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J 22
4 L	4 J 05	4 J 09	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L Férié	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J 18	6 D
7 J 01	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J 14	8 S Férié	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J 23
11 L	11 J 06	11 J 10	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J Férié 19	13 D
14 J 02	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J 15	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J 24
18 L	18 J 07	18 J 11	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J 20	20 D
21 J 03	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J 16	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L Férié	24 J 25
25 L	25 J 08	25 J 12	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J 21	27 D
28 J 04	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29 V		29 L	29 J 17	29 S	29 M
30 S		30 M	30 V	30 D	30 M
31 D		31 M		31 L	26

### JEUDI



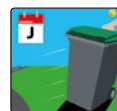
Je sors mon bac quand il est plein



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac

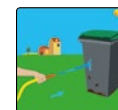


Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 J	1 D	1 M	1 V	1 L Férié	1 M
2 V 26	2 L	2 J 35	2 S	2 M	2 J 48
3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 D	4 M	4 S	4 L	4 J 44	4 S
5 L	5 J 31	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 M	7 S	7 M	7 J 40	7 D	7 M
8 J 27	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 V	9 L	9 J 36	9 S	9 M	9 J 49
10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M	11 S	11 L	11 J Férié 45	11 S
12 L	12 J 32	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 M Férié	14 S	14 M	14 J 41	14 D	14 M
15 J 28	15 D Férié	15 M	15 V	15 L	15 M
16 V	16 L	16 J 37	16 S	16 M	16 J 50
17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M	18 S	18 L	18 J 46	18 S
19 L	19 J 33	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 M	21 S	21 M	21 J 42	21 D	21 M
22 J 29	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 V	23 L	23 J 38	23 S	23 M	23 J 51
24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 S	25 L	25 J 47	25 S Férié
26 L	26 J 34	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 M	28 S	28 M	28 J 43	28 D	28 M
29 J 30	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J 52
31 S	31 M		31 D		31 V



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères ne sont pas acceptées

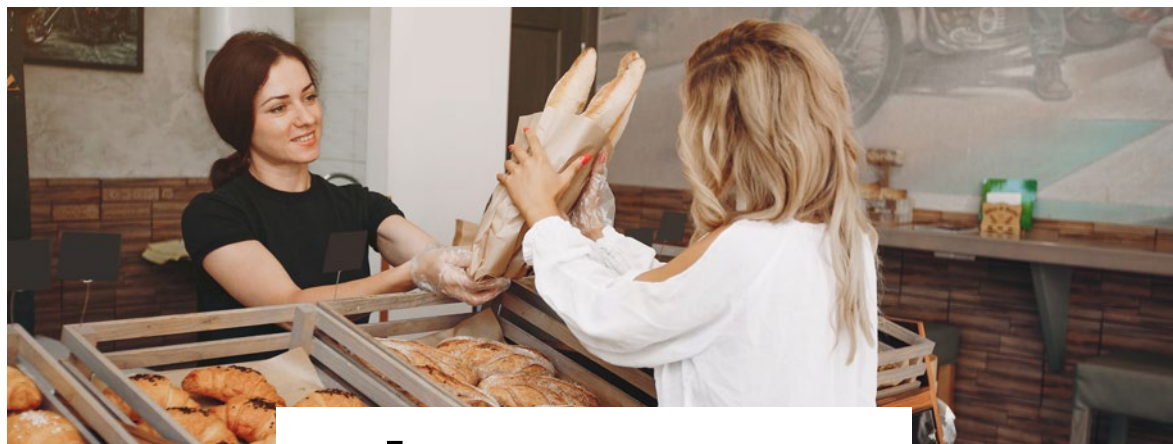


Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé

## COMMERÇANTS ET ARTISANS



© Freepik

### Les commerçants

#### Alimentation générale

- **Vival - Benoît Fouilloux**  
8 rue Jean Jaurès  
04 73 62 63 76  
Mardi au samedi :  
8h à 12h30 / 15h à 19h30  
Dimanche : 8h à 12h

#### Auto-école

- **Auto-école de Vertaizon**  
3 rue de la Paix  
04 73 84 12 62  
autoecoledevertaizon@gmail.com  
www.autoecoledevertaizon.fr  
Lundi, mercredi, vendredi :  
18h30 à 20h  
Samedi : 11h à 12h

#### Banque

- **Crédit Agricole Centre France**  
Place de la Mairie  
04 73 62 74 00  
eric.grenet@ca-centrefrance.fr  
Mardi, mercredi et vendredi :  
8h30 à 12h30 / 14h à 18h  
Jeudi : 8h30 à 12h30 /  
14h30 à 18h  
Samedi : 9h à 12h30

- **La Banque postale**  
Avenue Louis Aurel  
04 73 73 77 70  
Lundi et mercredi :  
fermé toute la journée  
Mardi : 9h15 à 11h45 /  
14h15 à 17h15  
Jeudi : 9h30 à 12h / 14h à 17h  
Vendredi : 9h30 à 12h / 14h à 17h  
Samedi : 9h30 à 12h

#### Bar Tabac Presse

- **L'Iguan Bar**  
2 rue Jean Jaurès  
04 73 61 40 25  
flomaryo@hotmail.fr  
Vendredi : 9h30 à 12h /  
14h à 17h

- **Le Sulky's**  
56 avenue Jacques Duclos -  
CHIGNAT  
04 73 62 97 22  
Lundi au vendredi : 6h à 19h  
Samedi : 7h à 19h

- **Patrice Bonhomme**  
1 rue du Commerce  
04 73 68 02 93  
patrice.bonhomme0@orange.fr

- Lundi : 6h30 à 12h30 / Fermé  
Mardi : 6h30 à 12h30 / 16h à 19h  
Mercredi : 6h30 à 12h30 / Fermé  
Jeudi : 6h30 à 12h30 / 16h à 19h  
Vendredi : 6h30 à 12h30 /  
16h à 19h  
Samedi : 7h30 à 12h30 / Fermé  
Dimanche : 7h30 à 12h30

#### Beauté

- **Douc'Heure**  
8 place du 8 Mai 1945  
04 73 62 97 58  
doucheure63@gmail.com  
Mardi : 9h à 12h /  
Fermé l'après-midi  
Mercredi : 9h à 12h / 14h à 18h30  
Jeudi : Fermé matin /  
14h à 18h30  
Vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h30  
Samedi : 9h à 13h30

#### Boulangerie

- **Patrice Pierrat**  
2 rue du Commerce  
04 73 68 00 19  
Mardi au vendredi : 6h30 à 12h45 /  
15h30 à 20h  
Samedi : 6h30 à 12h45 /  
15h30 à 20h  
Dimanche : 6h30 à 12h45



## COMMERÇANTS ET ARTISANS

### • Le Fournil 89

41 avenue Jacques Duclos -  
CHIGNAT  
04 73 83 39 73  
Mardi au samedi : 6h à 19h50  
Dimanche : 6h à 13h30

### Caviste

#### • Le Chai

64 avenue Jacques Duclos -  
CHIGNAT  
04 73 73 78 99  
pruliere@bbox.fr  
Lundi : 9h à 12h / 15h à 18h  
Mardi : 9h à 12h / 15h à 18h  
Mercredi : 9h à 12h / 15h à 19h  
Jeudi : 9h à 12h / 15h à 19h  
Vendredi : 9h à 12h / 15h à 19h  
Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h

### Coiffeur

#### • Art Coif

6 bis rue Pasteur - 04 73 78 27 90  
chataing.aurelie@gmail.com  
Mardi au vendredi : 9h à 18h  
Samedi : 9h à 16h

#### • Les ciseaux de Domi

8 place du 8 mai 1945  
04 73 78 06 26  
lesciseauxdedomi@gmail.com

Mardi et mercredi : 9h à 12h /  
14h à 18h30  
Jeudi : fermé toute la journée  
Vendredi : 9h à 18h30 non-stop  
Samedi : 9h à 15h30 non-stop

#### • Tchip Coiffure

41 avenue Jacques Duclos -  
CHIGNAT - 04 73 84 14 72  
Lundi au vendredi : 8h30 à 19h

### Fleuriste

#### • Vertige d'Arum

26 place du 8 Mai 1945  
04 73 88 44 67  
arsacjmichel@aol.com  
Mardi, jeudi, vendredi et samedi :  
9h30 à 12h / 15h à 19h  
Mercredi matin et dimanche  
matin : 9h30 à 12h

### Graphiste

#### • Amande Signe

13 rue Jean Jaurès - 06 82 13 17 27  
amandine.tr@gmail.com  
Sur rendez-vous

### Jardinerie

#### • Jardi Dôme

ZAC du Gros Chêne - CHIGNAT  
04 73 88 44 75  
jardi.dome@gmail.com

Lundi au samedi : 8h30 à 12h /  
14h à 19h  
Dimanche : 9h à 12h  
Fermé le dimanche matin :  
en janvier, février, juillet, août  
et septembre

### Restaurant

#### • Chez Chaploux

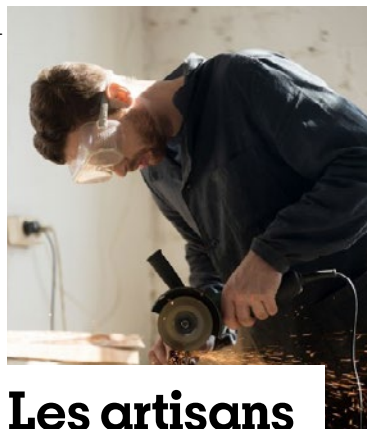
Jean-Pierre Chapel  
9 avenue Léon Blum - CHIGNAT  
09 81 93 00 91  
jpnatcha@gmail.com  
Lundi au vendredi :  
service restaurant de 11h à 14h  
Samedi et dimanche :  
seulement pour les groupe  
et sur réservation

### Restauration rapide

#### • McDonald's

21 avenue Jacques Duclos - CHIGNAT  
04 73 78 54 60  
Lundi au jeudi en salle : 10h  
à 22h30 / Drive 10h à 23h30  
Vendredi en salle : 10h à 22h30 /  
Drive 10h à minuit  
Samedi en salle : 9h à 22h30 /  
Drive 9h à minuit  
Dimanche en salle : 9h à 22h30 /  
Drive 10h à 23h30

© Freepik



## Les artisans

### Agriculture

#### • APIVIE La Carniole

ZAC du Gros Chêne - CHIGNAT  
04 73 62 95 91  
remy.ivanec@gmail.com

#### • Coopérative Agricole - Limagrain

2 avenue Jean Moulin - 04 73 68 10 09  
magasin.chignat@limagrain.com

### Antenne T.V. Interphonie

#### • ITIS Bruno Moneyron

Allée des Fontêtes - Lot. le Verdoyant  
04 43 11 60 41/ 06 47 99 03 00  
itis63.bm@gmail.com

### Architecte

#### • Xavier Belin

5 rue du Portaloux  
04 73 31 02 33

### Automobile

#### • Sécuritétest Contrôle Technique

ZAC du Gros Chêne - CHIGNAT  
04 73 62 94 71  
cta.chignat@orange.fr

#### • Garage Alain Chanon

17 avenue Jacques Duclos - CHIGNAT  
04 73 62 97 50  
garagechanon@wanadoo.fr

## COMMERÇANTS ET ARTISANS

### Automobile

- **KC Automobile** - Chébil Khalifa  
19 rue du Paradis - 07 82 87 39 73
- **King Pneus** - Serge Yayo  
41 avenue Jacques Duclos - CHIGNAT  
04 73 62 92 29  
gestionpneus@gmail.com
- **Yann Montagner**  
1 ZAC du Gros Chêne - CHIGNAT  
04 73 68 11 09  
garage.montagner-63910@orange.fr
- **SARL De Lambert**  
Benoît De Lambert  
8 avenue Jean Moulin - CHIGNAT  
04 73 62 94 74  
ben140982@gmail.com
- **Repare Auto Discount**  
39 avenue Jacques Duclos - CHIGNAT  
04 73 61 08 40  
repareautodiscount@orange.fr

### Automobile - Carrosserie

- **Peinture Auto Design 63**  
Emmanuel Pereira  
2 allée du Gros Chêne - CHIGNAT  
06 64 78 09 17  
autodesign63@hotmail.fr

### Beauté

- **Gis'Esthétique** (à domicile)  
12 allée du Buisson - 06 64 46 55 60  
marchandgis@sfr.fr
- **Margaux Pereira**  
1 allée de Grangevieille

### Bijoutier

- **Or et Créations**  
32 rue Prosper Marilhat  
04 73 78 41 35  
cargnelutti.jp@or-et-creations.fr

### Cannage rempaillage

- **Christine Thiolas**  
3 rue de la Croix de Laire Haute  
04 73 69 74 01 / 06 68 22 66 81  
christiane-thiolas@orange.fr

### Construction

#### Aménagement bois

- **GPT Forestier Le Bois Menu**  
1 rue du Puy Béni - 04 73 73 72 02
- **SARL Letrait**  
65 avenue Jean Moulin - CHIGNAT  
contact@maisons-letrait.fr

#### Couverture

- **FLORES**  
Fabien Flores  
11 ter allée de Grangevieille  
06 29 61 06 23  
flores63115@gmail.com

#### Électricité générale

- **Pierre Amadon**  
32 rue du Puy Béni  
04 73 83 17 42  
amadon.pierre@gmail.com

#### Espaces verts

- **Auvergne Espaces Verts**  
Gargowitch  
Avenue Jean Moulin  
07 66 45 91 78

#### Façade

- **IsoFaçades**  
Filipe Ferreira Macedo  
06 41 89 65 43  
filipmacedo45@gmail.com

#### Fruits et légumes

- **Le Cercle des Producteurs**  
Alexis Giraudon - 06 30 71 65 39  
cerclesdesproducteurs@gmail.com

#### Immobilier agence

- **Blandine Norberto**  
3 rue de l'Ancienne Église  
06 59 77 22 17  
blandine.norberto@optimhome.com

#### Informatique

- **Creastorm** (Création de site)  
2 bis allée de la Palle - 09 82 37 79 23  
guillaume.olmiere@creastorm.com

#### Ludovic Tranchand

5 place de la Résistance  
06 65 20 56 51  
ludovic.tranchand@gmail.com

#### Journaux Presse Magazines

- **La Galipote**  
22 rue du Commerce  
04 73 68 08 83  
acap-lagalipote@laposte.net

#### Le dépanneur

- **Philippe Guyot**  
ZAC du Gros Chêne - CHIGNAT  
04 73 73 75 98  
contact@ledepanneur.pro

#### Location matériel industriel

- **GRTM Matériel de travaux public**  
Avenue François Mitterrand  
04 73 73 74 76  
rousset-grtm@wanadoo.fr
- **Pérignat Location**  
43 avenue Jacques Duclos - CHIGNAT  
04 73 69 50 00  
perignatlocation@orange.fr

#### Maçonnerie

- **EURL Maia Borges**  
27 allée des Fontêtes - 06 81 31 31 64
- **EURL Victor Delgado**  
26 rue du Clos  
04 73 68 13 70 / 06 98 74 19 19  
delgado63910@gmail.com
- **RC Création**  
14 rue Jean Jaurès - 06 88 39 86 26  
cedricrenard1977@gmail.com

#### Mécanique générale

- **SARL Daumont**  
54 avenue François Mitterrand  
04 73 68 10 79 - jd@daumont.fr

#### Menuiserie

- **Guy Fayolle**  
4 ZAC du Gros Chêne - CHIGNAT  
04 73 79 30 47  
guy.fayolle0728@orange.fr

## COMMERÇANTS ET ARTISANS

### Multiservices

- **Limagne Multiservices**  
Arnaud Randanne  
6 place Prosper Marilhat  
06 73 02 52 54  
randannemultiservices@gmail.com
- **F.M. Services**  
06 50 71 55 40  
fm.services63@gmail.com
- **Ent. Beaudier**  
Rue des Chanots - 07 82 70 33 47

### Notaire

- **Étude Notarial Maître Begon**  
9 place de la Résistance  
04 73 68 00 21  
jeanmarie.begon@notaires.fr

### Peinture

- **BP Décoration**  
8 impasse de la Gare - 04 73 73 77 54  
maviel.valerie@orange.fr
- **M Peinture**  
91 allée des Fontêtes  
04 73 68 14 84  
joseduarte63@orange.fr
- **Serge Quantin**  
16 rue Prosper Marilhat  
04 73 62 95 99  
serge.quantin@bbox.fr

### Plâtrerie

- **Christophe Amadon** (De Azevedo)  
32 rue du Puy Béni  
04 73 83 17 42  
sarlamadon@gmail.com
- **Jean-Luc Chabrilat**  
27 rue du Clos  
06 72 99 83 80 / 04 73 62 90 02  
jeanluc.chabrilat@gmail.com
- **Jean-Claude Degeorge**  
6 allée du Buisson - CHIGNAT  
04 73 68 12 33
- **Fausto Miguel De Jesus Correia**  
6 impasse de l'École - 06 23 64 65 77  
dejesusinova@hotmail.com

### Plombier - Chauffagiste

- **AN Plomberie**  
9 T avenue de Grangevieille
- **EURL Cyril Coupat**  
4 impasse du Clos  
06 07 08 54 20  
cyrilcoupatplomberie@gmail.com
- **EURL Benoît Gerbeau**  
7 rue de la Croix de Laire Basse  
04 43 57 07 44 / 06 35 45 37 07  
benoit.gerbeau@sfr.fr
- **TC Energies**  
**Dépannage Chaudière**  
18 lot. domaine de la Roussille  
06 64 49 68 69  
paulo.63@wanadoo.fr

### Protection incendie

- **Gef Sécurité**  
5 ZAC du Gros Chêne - CHIGNAT  
09 67 51 19 42  
gef.securite@9business.fr

### Revêtement sols industriels

- **Dôme Résine**  
11 rue de la Croix de Laire Basse  
04 73 26 43 88  
domeresine@gmail.com

### Scierie

- **Auvergne Limabois**  
33 avenue Jacques Duclos -  
CHIGNAT - 04 73 73 72 23  
auvergne.limabois@sfr.fr

### Serrurerie - Métallerie

- **Philippe Lorent**  
33 avenue Jacques Duclos -  
CHIGNAT - 06 98 57 96 44  
p.lorent.fer@orange.fr

### Sport salle

- **RGFIT**  
Gérald Bigay  
43 avenue Jacques Duclos -  
CHIGNAT - 07 60 37 32 20  
rgfitsas@glail.com

### Tatoueur

- **Leslie Serrano**  
06 52 94 51 27  
lencreusetattoo@gmail.com

### Taxis

- **Alizé Taxis Maubert**  
4 rue Pasteur Bât A Résidence  
Le Connétable  
04 73 62 92 19 / 06 63 83 29 46  
maubert.taxis@gmail.com

### Traiteurs

- **Saveurs et Passion**  
Traiteur Donna  
19 rue de la poste - 04 73 62 95 91  
traiteur.donna@yahoo.fr
- **Chez Denis**  
17 avenue François Mitterrand  
06 44 85 12 38

### Transports de voyageurs

- **Seyt Autocar**  
91 avenue François Mitterrand  
04 73 68 00 38  
contact@seyt-auvergne-  
autocars.com
- **SNCF Gare**  
Avenue Léon Blum - 36 35

### Transports routiers

- **TRIAL**  
**(Transports Industriels Alsaciens)**  
89 avenue François Mitterrand  
04 73 73 45 45

### Travaux publics

- **GRTM - Gérard ROUSSET**  
87 avenue François Mitterrand  
04 73 73 74 76  
rousset-grtm@wanadoo.fr

### Vitrierie - Miroiterie

- **Auvergne Vitrierie**  
Philippe Guyot  
ZAC du Gros Chêne - CHIGNAT  
04 73 73 75 98  
auvergne.vitrierie@sfr.fr



## COMMERÇANTS ET ARTISANS



### Médical

© Freepik



#### Ambulance

- **Grenier - Cochet**  
13 rue Jean Jaurès  
04 73 73 76 21  
padama@orange.fr

#### Cabinet dentaire

- **Nicolas Piotte**  
9 place de la Mairie  
04 73 68 06 17  
scpdentaire@gmail.com  
Lundi : 9h à 12h / 14h à 18h30  
Mardi : 9h à 12h / 14h à 16h30  
Mercredi : Fermé le matin /  
14h à 16h30  
Jeudi : 9h à 12h /  
Fermé l'après-midi  
Vendredi : 9h à 12h / 14h à 16h30  
Samedi : 9h à 12h /  
Fermé l'après-midi

#### Infirmières cabinet

- **Landrini - Magot**  
26 avenue d'Heyrand  
04 73 62 91 01
- **Fabie - Jammet**  
5 place de la Mairie  
04 73 77 76 78
- **Nathalie Mignon**  
3 allée de Grangevieille  
04 73 78 87 60

#### Kinésithérapeute

- **Guillaume Willerval**  
**Corinne Lher - Lucile Brioché**  
7 rue Jean Jaurès  
04 73 62 97 34  
Sur RDV au cabinet et à domicile
- **Rémi Biau**  
**Ellen Treguier - Claire Ribeyre**  
**Laura Soleilhavoup**  
2 rue de la Poste  
04 73 68 06 06  
Sur RDV au cabinet et à domicile

#### Médecin

- **Boilot - Fayolle**  
26 avenue d'Heyrand  
04 73 69 85 14  
drboilot@gmail.com

#### Pharmacie

- **Pharmacie**  
1 rue Jean Jaurès  
04 73 68 00 34  
pharmacie.vertaizon@  
perso.alliadis.net  
Lundi au vendredi :  
9h à 12h30 / 14h à 19h  
Samedi : 9h à 12h30 /  
14h à 18h30

#### Prothésiste dentaire

- **Laboratoire Stéphane Marques**  
11 rue Prosper Marilhat  
06 50 00 73 02  
marquesprotheses@yahoo.com  
Travail en lien direct  
avec des dentistes.

*Si les informations sont erronées ou si vous ne figurez pas dans cette liste,  
merci de contacter la mairie.*

## Quelques rappels pour mieux vivre ensemble

### Nuisances sonores



Votre chien aboie, il s'ennuie, il est seul, mettez vous à sa place, il n'a que ce moyen d'expression ! C'est une nuisance sonore ! Laisseriez vous un enfant seul pleurer pendant des heures ?

- **Bon à savoir :** Si le chien aboie la nuit (à partir de 22h), ses aboiements peuvent constituer un tapage nocturne au sens de l'article R623-2 du Code pénal. Dans ce cas, le propriétaire sera immédiatement sanctionné d'une verbalisation de la police. L'amende est alors à hauteur de 68 euros.

- **Attention :** Comme on peut le voir dans l'article R1337-8 du Code de la santé publique, les sanctions peuvent aller jusqu'à la confiscation du chien à son propriétaire. Cette sanction peut être traumatisante pour le propriétaire du chien. Cela permet d'encourager les propriétaires des chiens à prendre les mesures souhaitables au préalable permettant d'éviter un trouble du voisinage.

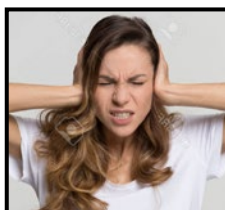
***Offrez lui offrir un collier anti-aboiement pour Noël, il sera ravi, encore plus beau et les voisins vous remercieront !***

### Bricolage



Le Conseil national du bruit a établi un avis général sur les horaires à retenir. **Il considère ainsi que le bricolage et le jardinage sont possibles tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

### Tapage nocturne



**De 22h à 7h du matin toute nuisance sonore (musique à fond, bruits de pas, aboiements...) est considérée comme du tapage nocturne.**

Si la police constate le tapage nocturne, les auteurs pris sur le fait s'exposent à une amende forfaitaire de 68 euros (sous 45 jours) de 180 euros (passé 45 jours).

En cas de condamnation, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3<sup>e</sup> classe, article R623-2 du code pénal.



### Poubelles sur le trottoir : acte formellement interdit

**Votre poubelle est personnelle**, vous devez la faire dormir au chaud ou au frais selon la saison donc rentrez la chez vous ; si vous laissez vos poubelles en permanence dans la rue, vous prenez le risque qu'elle soit considérée comme « publique » donc avoir des déchets autres que les vôtres mais aussi une amende qui peut monter jusqu'à 750 euros ! ce serait dommage de mettre une telle somme à la poubelle...

***"N'oublions pas que notre liberté s'arrête ou commence celle du voisin"***

## Incivilités



Dégradation du matériel communal



Dépôts d'ordures sauvages

**Détritus et dégradation et à l'ancienne église :**  
les agents passent une journée par semaine à remettre en état notre patrimoine.



« La poubelle était certainement trop loin (à moins de 2 mètres) ».



### Chers concitoyens,

Le tissu économique vertaizonnais est primordial pour la vie de notre village. Ainsi, nos artisans et commerçants ont une place importante : ils sont créateurs d'emplois et de lien social.

Comme vous avez pu le remarquer lors de notre campagne électorale et au cours de nos rencontres et de nos réunions publiques, nous souhaitons être au plus près, entre autres, de nos commerçants et artisans vertaizonnais.

Face au second confinement, nous avons été entendus par l'exécutif municipal qui a, suite à nos multiples sollicitations, diffusé, sur le site internet de la mairie, les liens permettant aux artisans et commerçants d'accéder aux aides gouvernementales et régionales.

Nous vous conseillons de solliciter les chambres consulaires du département afin qu'elles vous apportent les aides et les conseils nécessaires. Pour ce faire, vous pouvez consulter le site : [www.cma-puydedome.fr](http://www.cma-puydedome.fr) auprès duquel vous obtiendrez toutes les informations.

Nous souhaitons, par ailleurs, que notre village se dynamise et se modernise. Ainsi, si la création d'un city park et la rénovation de la salle des fêtes nous semblent être des projets tout à fait pertinents, nous avons été contraints de nous abstenir lorsque ces deux projets ont été portés au vote, lors du conseil municipal du 12 novembre sans aucune concertation préalable. En effet, les deux projets n'ayant pas été co construits avec les membres de ces commissions concernées (travaux, finances, sports et consultation du Conseil Municipal des jeunes) et n'ayant pas obtenu l'autorisation pour consulter les dossiers en amont, nous avons jugé la délibération prématurée. Nous resterons vigilants pour qu'à l'avenir nous puissions avoir accès aux dossiers car c'est notre vision de la démocratie.

Nous avons noté avec stupéfaction que certaines personnes de l'exécutif se sont abstenues apparemment par manque de communication !!

Nous profitons de ce bulletin, pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année, qui sera, nous l'espérons, plus douce que l'année passée et pour donner un nouvel élan pour 2021, n'oubliez pas nos commerçants et artisans vertaizonnais pendant cette période si difficile pour nous tous.



L'équipe « **Vertaizon, Avançons ensemble !** »



## ÉTAT CIVIL

### 2020

#### ● **NAISSANCES**

- HUREL Eden Nathalie Laurence née le 22.07.2020
- ARMANI Owen né le 23.07.2020
- MONJOT Charline Marie Geneviève née le 06.08.2020
- PIGNEGUY Lana Valérie Estelle née le 07.08.2020
- RENAUD Léa Christiane Bernadette née le 19.08.2020
- HEVIN Yaëlle Julie Nathalie née le 25.08.2020
- RAYNAUD Tayssia née le 06.09.2020
- POTTE KAHRS Lyana né le 12.09.2020
- BONNET Thyam Emeric Xavier né le 19.09.2020
- DA SILVA OLIVEIRA Leandro né le 27.09.2020
- NUNES FARIAS Catalyna Livya née le 14.10.2020
- LACHAUX Timéo né le 17.10.2020
- PERIER VINCENT Tom né le 24.10.2020
- TARLET Lucie née le 25.10.2020
- BOURNICON Luna Gabrielle Lys née le 26.10.2020
- FOEGLE Sacha Philippe Jean-Yves né le 30.10.2020
- SABATTERY Noam né le 04.11.2020
- GONZALEZ Théo né le 8.11.2020
- ALMAGRO MESSIAS Elias Julien né le 18.11.2020
- SEGAUD Gabin né le 27.11.2020
- VARANGE Lou née le 08.12.2020
- DOS SANTOS Tiphaine Jeanne Marie né le 14.12.2020

#### ● **MARIAGES**

- REPELLIN-VILLARD Adrien Antoine Louis et LAFOND Angélique mariés le 05.09.2020
- TORREGROSA Eric et DUARTE Maria-Emilia mariés le 24.10.2020
- SCHUFT Dominique Nicolas et DARCILLON Monique Marie Madeleine mariés le 21.11.2020
- DELANNOY Jérémie Gabriel et DEFILIPPI Marion Léa Carmen Jacqueline mariés le 30.12.2020

#### ● **DÉCÈS**

- BERARD Olivier décédé le 11.08.2020
- FAYE Josiane Claudine décédée le 19.08.2020 divorcée de AUZEAU Claude Albert
- CHARDON Yvette Marie Jeanne décédée le 15.09.2020 veuve de DOHÉRIER Roger
- CHASSAGNOL Jean-François décédé le 16.09.2020 veuf de FOUILHOUX Françoise Monique Marie
- THEILLON Philippe Fabrice décédé le 19.09.2020 époux de VALENTE Patricia
- PIALHOUX Suzanne décédée le 21.09.2020 veuve de FOURNET-FAYARD Roger Fernand
- SAVOCA Adèle Patricia décédée le 25.09.2020 divorcée de BOULANGER Régis Jacques Prudent
- QUIQUERET Marie-Rose Anna Hortense décédée le 30.09.2020
- PRIETO José Manuel décédé le 05.10.2020 époux de BARDYN Arlette Mauricette Paule
- CHAVAROT Christine Martine décédée le 10.10.2020 épouse de MARCHADIER Jean-Louis
- QUIQUERET Simone Laure Marie décédée le 07.11.2020 divorcée de LAURENÇOT Jean Roger Charles Lucien
- BRIHAT Monique Edith Edmonde décédée le 11.11.2020 veuve de CIERGE Claude
- LOPEZ Antoinette décédée le 13.11.2020 épouse de COURCHINOX Michel Christian
- BASSIN Christiane Marie Agathe décédée le 13.11.2020 veuve de PINGUET Jacques Gilbert Marius
- FERNANDES LOPES Maria Olimpia décédée le 18.11.2020 épouse de BARROS GARRIDO Joao
- MASSACRIER Alain décédé le 23.11.2020 époux de HUGUET Monique Marie Augustine
- BELLEDENT René Pierre décédé le 27.11.2020
- BRASI Clémence Hélène Marie décédée le 07.12.2020
- LAVOINE Véronique décédée le 19.12.2020
- LIVAIN Jacky Henri André décédé le 19.12.2020 époux de GOUTAIN Anne Marie Françoise
- MONTAGNON Eugène Emile décédé le 19.12.2020 veuf de DUBOURGNOUX Monique Odette Jeanine

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Sous réserve des normes sanitaires en vigueur



### ● Janvier 2021

- **Samedi 16** : Assemblée générale Amitié et Joie de Vivre
- **Samedi 23 et dimanche 24 janvier** : Concert - Harmonie Les enfants de Vertaizon
- **Jeudi 28** : Conseil municipal - 19h30
- **Vendredi 29** : Assemblée générale ASEV-SIT

### ● Février 2021

- **Vendredi 5** : Crématisse en mairie
- **Samedi 6** : Repas - Basket
- **Jeudi 25** : Assemblée générale Crédit Agricole - [Salle des fêtes Vertaizon](#)
- **Jeudi 25** : Conseil municipal - 19h30
- **Samedi 27** : Soirée Amicale Laïque

### ● Mars 2021

- Élections départementales : dates à définir
- **Samedi 6** : Loto - Amicale Laïque
- **Vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14** : Théâtre Les Volpailoux - [Salle des fêtes Vertaizon](#)
- **Vendredi 19** : Cessez le feu en Algérie - 17h30 - [Stèle près de la Médiathèque](#)
- **Samedi 20** : Loto - Amical Laïque - [Salle des fêtes Vertaizon](#)
- **Jeudi 25** : Conseil municipal - 19h30
- **Vendredi 26** : Loto - Foot et Basket - [Salle des fêtes Vertaizon](#)
- **Dimanche 28** : Chasse aux œufs sur le [Site de l'Ancienne église](#) - Amicale Louis Aragon

### ● Avril 2021

- **Samedi 3** : Soirée à thème ASEV-SIT
- **Jeudi 9** : Don du Sang - [Salle des fêtes Vertaizon](#)
- **Dimanche 25** : Journée Nationale du Souvenir de la Déportation - 11h - [Monument aux morts, place du 8 Mai](#) puis 11h30 - [Stèle à Chignat](#)
- **Jeudi 29** : Conseil municipal - 19h30

### ● Mai 2021

- **Samedi 8** : Victoire du 8 mai 1945 - 12h - [Monument aux morts Place du 8 Mai 1945](#)
- **Samedi 22, dimanche 23 et samedi 24** : Concert Harmonie les enfants de Vertaizon
- **Jeudi 27** : Conseil municipal - 19h30
- **Dimanche 30** : Fête Patronale

### ● Juin 2021

- **Samedi 12** : Chorale ASEV-SIT
- **Samedi 12 et dimanche 13** : Gala de danse - Amicale laïque
- **Jeudi 24** : Conseil municipal - 19h30
- **Dimanche 27** : Fête de fin d'année - ASEV-SIT

- **AMAP BIO** : tous les mercredis de 18h30 et 20h - Salle de Chignat - M. Cizeron - 06 23 84 34 97.
- **Conciliateur de justice** : permanence à la Maison de la Famille à Pont-du-Château - Sur rendez-vous au 04 73 83 73 70.